

## (12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 43846 B1** (51) Cl. internationale : **B67D 3/04; F16K 35/02; F16K 1/18**
- (43) Date de publication : **31.01.2020**

- 
- (21) N° Dépôt : **43846**
- (22) Date de Dépôt : **06.12.2016**
- (30) Données de Priorité : **11.01.2016 DE 102016200206**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP2016/079910 06.12.2016**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP16822118.2
- (71) Demandeur(s) : **Protechna S.A., Avenue de la Gare 14 1701 Fribourg (CH)**
- (72) Inventeur(s) : **PAUL, Ulrich**
- (74) Mandataire : **SABA & CO., TMP**

---

(54) Titre : **ROBINET DE SOUTIRAGE POUR RÉCIPIENT DE LIQUIDE**

- (57) Abrégé : L'invention concerne un élément de robinetterie de soutirage (10) pour contenant à liquide, notamment destiné à être raccordé à la tubulure de sortie ou à l'orifice de sortie d'un contenant de transport et de stockage pour des liquides, comprenant un corps d'élément de robinetterie (11) dans lequel est disposé un corps de robinet, qui peut être pivoté sur un axe de robinet au moyen d'une poignée (12) pour ouvrir et fermer une section transversale de débit d'un tube de sortie (13). La poignée est pourvue d'une butée de poignée et un dôme du corps d'élément de robinetterie est pourvu d'une butée de corps, lesquelles peuvent être bloquées dans leur disposition relative au moyen d'un dispositif de sûreté (16) en vue de bloquer la position de fermeture. Le dispositif de sûreté (16) possède un verrou de butée (17) qui peut être déplacé entre une position de verrouillage et une position de déverrouillage par un mouvement de translation dans la direction de l'axe de robinet.

20 septembre 2019

PROTECHNA S.A.  
1701 Fribourg

SI/PRO-107-WO-EP  
Tap/gro

5

10

### Revendications

1. Armature de prélèvement (10, 51) pour des cuves de liquide, en  
particulier pour le raccordement à la tubulure de sortie ou  
l'ouverture de sortie d'une cuve de transport et stockage pour des  
liquides, ayant un boîtier d'armature (11, 80), un corps de vanne qui  
est pivotable autour d'un axe de vanne au moyen d'une poignée (12,  
52) et qui sert pour ouvrir et fermer une section de passage d'un  
tuyau de sortie (13) étant disposé dans ledit boîtier d'armature, un  
dôme de boîtier (23, 53) pour supporter un arbre de vanne (20) muni  
de la poignée à son extrémité d'arbre (21) qui sort du tuyau de  
sortie étant conçu audit tuyau de sortie, ladite poignée étant  
disposée sur l'extrémité d'arbre avec une partie de moyeu (18, 56)  
pour être reliée avec l'arbre de vanne de manière non-rotative,  
ladite partie de moyeu étant munie d'une butée de poignée (25, 69)  
pour définir une position d'arrêt du corps de vanne et ledit dôme de  
boîtier étant muni d'une butée de boîtier (27, 61), ladite butée de  
poignée et ladite butée de boîtier étant apte à être arrêtées l'une par  
rapport à l'autre au moyen d'une unité de sécurité (16, 77) pour  
garantir la position d'arrêt,

caractérisée en ce que  
l'unité de sécurité (16, 77) présente un verrou de butée (17, 71) qui  
est tenu à une unité de guidage disposée à la partie de moyeu (18,  
56) et qui est apte à être mu de manière translationnelle dans la  
5 direction de l'axe de vanne entre une position de verrouillage et une  
position de déverrouillage au moyen de l'unité de guidage, ledit  
verrou de butée (17, 71), dans la position de verrouillage, étant  
disposé dans une liaison d'engagement avec une première butée de  
verrou et une deuxième butée de verrou pour garantir la position  
10 d'arrêt.

2. Armature de prélèvement selon la revendication 1,  
caractérisée en ce que  
l'unité de guidage est conçue comme une barrette de guidage (33)  
qui est conçue comme une partie intégrale d'une paroi  
15 périphérique (32, 55) de la partie de moyeu (18, 56), une ouverture  
de passage (35) étant conçue, pour exécuter le mouvement du verrou  
de butée (17, 71) dans la transition de la barrette de guidage vers  
une paroi de fond (34, 58) de la partie de moyeu, dans la paroi de  
fond.

20 3. Armature de prélèvement selon la revendication 2,  
caractérisée en ce que  
le verrou de butée (17, 71) présente une branche de verrou (29, 74)  
pour être verrouillée avec les butées de verrou et une branche  
d'actionnement (30, 75) pour manipuler le verrou de butée, ladite  
25 branche de verrou et ladite branche d'actionnement étant disposées  
en parallèle l'une par rapport à l'autre pour l'essentiel et étant  
reliées l'une avec l'autre à leurs extrémités adjacents par voie d'une  
base de butée (31, 73), ladite base de butée, dans la position de  
verrouillage, étant placée contre une bordure d'ouverture (39) de  
30 l'ouverture de passage (35), ladite bordure d'ouverture étant conçue

par l'extrémité supérieure de la barrette de guidage (33).

4. Armature de prélèvement selon la revendication 3,  
caractérisée en ce que  
la base de butée (31, 73) présente une surface (41) disposée de  
manière affleurante dans une surface visible (42) de la paroi de  
fond (34, 58) de la partie de moyeu (18, 56), dans la position de  
verrouillage du verrou de butée (17, 71).
5. Armature de prélèvement selon la revendication 3 ou 4,  
caractérisée en ce que  
la branche de verrou (29), pour concevoir une unité de retenue,  
présente une butée de verrou (47) coopérant avec la partie de  
moyeu (18) et limitant le mouvement du verrou de butée (17) vers la  
position de déverrouillage.
6. Armature de prélèvement selon l'une quelconque des  
revendications 3 à 5,  
caractérisée en ce que  
la branche d'actionnement (30) du verrou de butée (17) présente une  
unité de fixation pour fixer un sceau d'originalité.
7. Armature de prélèvement selon la revendication 6,  
caractérisée en ce que  
l'unité de fixation est conçue comme une ouverture de passage (46).
8. Armature de prélèvement selon la revendication 7,  
caractérisée en ce que  
l'unité de fixation est conçue comme une ouverture de passage (46)  
dans une barrette de manipulation (45) de la branche  
d'actionnement (30) faisant saillie radialement.

9. Armature de prélèvement selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, caractérisée en ce que la première butée de verrou est formée par la butée de boîtier (27) du dôme de boîtier (23) et la deuxième butée de verrou est formée par la butée de poignée (25), ladite butée de boîtier (27) étant reçue entre la butée de poignée (25) et le verrou de butée (17).
10. Armature de prélèvement selon la revendication 9, caractérisée en ce que la butée de boîtier (27) est conçue par une bride de butée (81) disposée à l'extérieur du dôme de boîtier (23).
11. Armature de prélèvement selon l'une quelconque des revendications 1 à 8, caractérisée en ce que la première butée de verrou est formée par une première butée de boîtier conçue au dôme de boîtier (53) et en ce que la deuxième butée de verrou est formée par une deuxième butée de boîtier conçue au dôme de boîtier et en ce que le verrou de butée (71) est reçu entre les butées de boîtier.
12. Armature de prélèvement selon la revendication 11, caractérisée en ce que la première butée de verrou est formée par une première extrémité axiale (67) d'une barrette de bordure (60) conçue à la bordure supérieure (59) du dôme de boîtier (53) sur toute la périphérie et en ce que la deuxième butée de verrou est formée par une deuxième extrémité axiale (72) de la barrette de bordure (60) disposée en vis-à-vis de la première extrémité axiale (67).